

Alexandre VARENNE

Biographie extraite du dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940

Né le 3 octobre 1870 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Député du Puy-de-Dôme de 1906 à 1910 et de 1914 à 1936.

Alexandre Varenne vit le jour dans une famille de petits commerçants clermontois. Très jeune, il se fit remarquer pour son intelligence et brilla parmi ses condisciples du lycée Blaise Pascal où il fut un élève de la classe de philosophie de Bergson. Les ressources modestes de ses parents ne lui permettant pas de rester à leur charge, il prend un emploi de clerc d'avoué à Clermont, puis part pour Paris afin de préparer sa licence en droit tout en gagnant sa vie comme employé de commerce.

Il soutient avec succès sa thèse de doctorat et devient avocat à la Cour d'appel de Paris. Mais, passionné de politique, il a déjà fait des débuts dans le journalisme en travaillant pour des journaux régionaux : Le petit Clermontois et le Stéphanois.

En 1897, il participe activement à l'organisation du parti socialiste dans le Puy de dôme

L'année suivante, il collabore quelques semaines à l'éphémère La Volonté. On le retrouve ensuite secrétaire de rédaction à La Lanterne qu'animent à l'époque Briand et Viviani. Jaurès l'appelle à l'Humanité après 1902, puis il crée, dans le Puy de dôme, avec ses maigres ressources, un hebdomadaire socialiste, l'Ami du peuple. Fondateur de La Montagne, il en restera le directeur politique jusqu'à sa mort. En 1930, il fondera encore La Politique avec Pierre Bertrand.

Un tempérament aussi actif ne pouvait manquer d'être attiré par les perspectives d'une carrière politique. Dès 1902, apprenant qu'aucun candidat socialiste ne tente sa chance dans la 2e circonscription de Riom (Puy de dôme), il se présente et improvise une campagne. Dès le premier tour, il est battu par Laville, député sortant par 9 586 voix contre 7 818, un troisième candidat, Maison, recueillait 558 suffrages sur 25 526 électeurs inscrits et 18 453 votants.

Ces résultats ne sont pas cependant décourageants et Alexandre Varenne se représente en 1906. Malgré des engagements électoraux sacrifiant peu à la facilité ou à la démagogie et mettant surtout l'accent sur les grands principes du socialisme et les réformes à accomplir dans l'ordre, il arrive nettement en tête dès le premier tour avec 9 526 voix contre 5 658 à Lecocq, 2 518 à Deschamps et 2 313 à Laville, son précédent vainqueur. Malgré la remontée du député sortant qui réunit 6 050 suffrages au second tour, Alexandre Varenne l'emporte avec 11 149 voix. Ses adversaires tirent la leçon de cet échec et savent s'unir en 1910, faisant élire, dès le premier tour, Maison, conseiller général, qui recueille 9 926 voix contre 8 182 pour Alexandre Varenne, 440 à Lamazier et 20 à Pinet.

Alexandre Varenne redevenu simple militant et publiciste en renom, prépare sa revanche ; il reste en contact avec sa circonscription mais, toujours fidèle à une tactique méritoire qui lui vaudra des élections difficiles tout au long de sa carrière

politique, mène une campagne digne en se plaçant à un niveau élevé. Aux élections générales du 26 avril 1914, il arrive en tête avec 7.262 voix contre 4 639 à Mangerel, 2.985 à Pinet, 2 032 à Maymat et 1 847 à Maison, son rival heureux de 1910. Le 10 mai, avec 10.332 voix, il retrouve son siège malgré l'union tardive de ses adversaires :

Mangerel	a	recueilli	8	550	suffrages.
----------	---	-----------	---	-----	------------

Les élections de 1919 ont lieu au scrutin de liste et à la représentation proportionnelle. Alexandre Varenne, tête de liste du parti socialiste, qui remporte 2 des 7 sièges du Puy-de-Dôme, est élu. Avec le bloc des gauches, son élection de 1924 est peut-être la plus large : la liste de l'union des gauches remporte la majorité absolue et tous les sièges du Puy-de-Dôme ; Alexandre Varenne est en troisième position.

En 1928, on revient au scrutin d'arrondissement et la physionomie du premier tour se rapproche de celle de 1914 : Varenne 7 189 voix, Lecocq 5281, Pinet 2.213, Andraud 1 685 et Pabiot 1 125. Au second tour, Alexandre Varenne est réélu par 9 935 voix contre 7.747 à M. Lecocq. En 1932, Alexandre Varenne réussit à faire le plein de ses voix dès le premier tour ; il est réélu avec 9 938 suffrages contre 4 262 à Clausels, 2 157 à Rance et 751 à Peynot.

Mais le premier tour des élections de 1936 est plus inquiétant pour Varenne qui, bien qu'en tête avec 5 674 voix, réussit son plus faible score. Ses adversaires le talonnent avec 4 432 voix pour Ratelade, 4 239 pour Diot, 2 623 pour Galland et 13 à Chardonnet. Le second tour est très serré. Ratelade l'emporte de 17 voix, par 8 369 suffrages contre 8 352 à Varenne et 7 à Chardonnet.

L'élection de Ratelade est cependant invalidée par la Chambre des députés. Il y a lieu à de nouvelles élections mais, cette fois, Alexandre Varenne ne se représente pas. Malgré ses nombreuses activités de militant, de publiciste et d'homme de gouvernement, Alexandre Varenne fut, tout au long de ses mandats, un député très actif. Poussé par Jaurès qui cherchait d'emblée à lui faire obtenir un succès, il monte à la tribune quelques jours après avoir fait son entrée à la Chambre et, dès lors, pendant près de trente ans de vie parlementaire, il fera parler de lui à maintes occasions, interpellant le gouvernement, soutenant ou combattant des amendements, déposant ou rapportant de très nombreux textes législatifs, prenant la parole lors des discussions budgétaires. Dans l'ensemble, ses interventions, extrêmement nombreuses, se caractérisent par leur solidité et leur aspect technique ; elles révèlent une grande connaissance des dossiers mise au service d'un tempérament généreux et clairvoyant, ce qui n'excluait pas une certaine fantaisie dans l'exposé et un humour resté légendaire.

Très vite considéré comme un spécialiste du droit électoral, Alexandre Varenne sera, pendant ses six mandats, un des membres les plus écoutés de la commission du suffrage universel où il se range résolument parmi les partisans de la représentation proportionnelle et du scrutin de liste. Il réclame également l'impression gratuite de bulletins de vote et des circulaires électorales.

Il siège avec autorité à la commission de la législation fiscale de 1906 à 1910, puis de 1914 à 1919. Il en est d'ailleurs le président au moment où Joseph Caillaux fait adopter le projet d'impôt sur le revenu pour lequel Alexandre Varenne combat depuis

le début de sa carrière politique et qu'il a très vivement soutenu à la Chambre. Au cours de cette législature, il siège également à la commission du budget puis, de 1919 à 1936, à la commission des finances.

Dès avant la guerre de 1914, Alexandre Varenne s'est intéressé de près aux questions militaires, défendant le service universel de deux ans et veillant que la qualité de l'instruction militaire ne soit pas obtenue au détriment des conditions de vie de la troupe et des réserves. Entre les deux guerres il sera, avec Briand, un partisan du désarmement général mais non unilatéral et saura réclamer, pour l'Indochine en particulier, les mesures de défenses militaires qu'il estimait indispensables.

Au cours de sa longue présence à la Chambre des députés, Alexandre Varenne siègea encore à la commission des mines durant son premier mandat, à la commission des décrets pendant la guerre 1914-1918 puis, après les hostilités, à celle des spéculations de guerre et à celle des comptes définitifs et des économies.

C'est également avec la Chambre bleu horizon qu'il commence à se pencher de près sur les questions de travaux publics, s'intéressant au problème de l'amélioration des ports et à la construction de routes à grand débit, préfiguration des autoroutes et des voies rapides. Il est d'ailleurs nommé alors rapporteur du budget des Travaux publics. En 1932, il accède à la commission des travaux publics et des voies de communications.

Mais, à partir de 1928, il rapporte de son séjour en Indochine une grande compétence dans les questions coloniales et les problèmes d'Extrême-Orient. Il met ses connaissances à la disposition de la commission de l'Algérie, des colonies et protectorats et siège à celle de la marine militaire.

De 1932 à 1936, c'est la commission des affaires étrangères qui a recours à ses lumières pour l'éclairer sur les problèmes de la Chine.

En effet, ce grand parlementaire a été rapidement appelé par les hommes de gouvernement à les aider dans leur tâche. Trop âgé à la déclaration de guerre de 1914 pour être mobilisé, il est affecté au Bureau de la censure.

En 1915, Painlevé lui demande de prendre la direction de ce bureau : sur les conseils du parti socialiste, Alexandre Varenne décline cette offre et c'est au contraire à la commission des décrets qu'il se fait le censeur vigilant du gouvernement.

En 1917, Painlevé, à nouveau, lui offre le portefeuille de l'Instruction publique : bien que les socialistes aient laissé Guesde et Sembat entrer dans des gouvernements antérieurs, ils refusent et Alexandre Varenne s'incline.

Le 4 juin 1924, Alexandre Varenne est élu vice-président de la Chambre, cependant il est surtout question de lui pour une ambassade auprès des Soviets. Le projet n'aboutit pas et la Chambre le réélit à la vice-présidence le 13 janvier 1925. Mais le 28 juillet, Painlevé nomme Alexandre Varenne gouverneur général de l'Indochine ; il le restera jusqu'en 1928.

Les trois provinces annamites (Cochinchine, Annam et Tonkin) sont déjà agitées de ferments nationalistes. Alexandre Varenne fait preuve d'ordre, de méthode, de clairvoyance, d'humanité. Il s'efforce de développer les libertés politiques et individuelles, réorganise dans un sens libéral le Conseil du gouvernement, accélère la scolarisation dans le respect de la culture indigène, remet en ordre l'université de Hanoï, développe l'emploi de l'alphabet romain adapté à la langue Annamite (Quoc Ngu), afin de favoriser l'enseignement de la langue locale, assainit le budget tout en accroissant les travaux publics : le programme Doumer-Sarraut est repris : le Transindochinois, la « Route mandarine » Saïgon-Hanoï, les grandes voies de pénétration vers le bassin du Mékong, mises en achèvement ; la régularisation du Fleuve Rouge et de grands travaux d'hydraulique agricole sont poursuivis. L'assistance médicale est multipliée, le droit syndical est étendu à l'union tout entière ; les dispositions du début d'un véritable code du travail, contrôlé par l'inspection du travail, voient le jour. Le nouveau gouverneur lutte contre l'esprit de l'administration et de nombreux colons qui s'obstinent à voir dans l'indigène un inférieur.

Des décrets, en 1926, ouvrent aux Indochinois, au même titre qu'aux Européens, des emplois de gestion dans l'administration française. Cela ne se fait pas sans heurts ni remous et on raconte qu'il menaça un chef de service qui avait relégué un Annamite, diplômé des Universités françaises, dans un emploi obscur, de le remplacer par sa victime.

Ces réformes libérales lui valent de violentes attaques.

En revanche, inquiet d'une situation militaire aux frontières peu satisfaisantes, il fait doubler les effectifs, renforcer les défenses terrestres et maritimes, renouveler et augmenter le matériel et la flotte.

Parallèlement, il engage des négociations avec la Chine et le Siam et passe une série d'accords avec ce royaume.

Après son échec aux élections de 1936 et, bien qu'à titre d'ancien gouverneur il ait refusé de faire campagne en Indochine, les colons du Tonkin le prennent comme représentant au Conseil supérieur de l'Indochine. Il séjourne à cette époque en Chine et noue avec l'entourage de Tchang Kaï-Chek des liens qui, plus tard, se révéleront très utiles.

Biographie de la IV^e République

VARENNE (Alexandre, Claude)

Né le 3 octobre 1870 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)
Décédé le 16 février 1947 à Paris
Député du Puy-de-Dôme de 1906 à 1910 et de 1914 à 1936
Ministre d'Etat du 24 juin au 16 décembre 1946

Alexandre Varenne vit le jour dans une famille de petits commerçants clermontois. Très jeune, il se fit remarquer pour son intelligence et brilla parmi ses condisciples du lycée Blaise Pascal où il fut un élève de la classe de philosophie de Bergson. Les

ressources modestes de ses parents ne lui permettant pas de rester à leur charge, il prend un emploi de clerc d'avoué à Clermont, puis part pour Paris afin de préparer sa licence en droit tout en gagnant sa vie comme employé de commerce. Il soutient avec succès sa thèse de doctorat et devient avocat à la Cour d'appel de Paris.

Mais, passionné de politique, il a déjà fait des débuts dans le journalisme en travaillant pour des journaux régionaux : Le Petit Clermontois et Le Stéphanois. En 1897, il participe activement à l'organisation du parti socialiste dans le Puy-de-Dôme. L'année suivante, il collabore quelques semaines à l'éphémère La Volonté. On le retrouve ensuite secrétaire de rédaction à La Lanterne qu'animent à l'époque Briand et Viviani. Jaurès l'appelle à L'Humanité après 1902, puis il crée, dans le Puy-de-Dôme, avec ses maigres ressources, un hebdomadaire socialiste, L'Ami du Peuple. Fondateur de La Montagne, il en restera le directeur politique jusqu'à sa mort. En 1930, il fondera encore La Politique avec Pierre Bertrand. Un tempérament aussi actif ne pouvait manquer d'être attiré par les perspectives d'une carrière politique.

Dès 1902, apprenant qu'aucun candidat socialiste ne tente sa chance dans la 2e circonscription de Riom (Puy-de-Dôme), il se présente et improvise une campagne. Dès le premier tour, il est battu par Laville, député sortant par 9 586 voix contre 7 818 ; un troisième candidat, Maison, recueillait 558 suffrages sur 25 526 électeurs inscrits et 18 453 votants. Ces résultats ne sont pas cependant décourageants et Alexandre Varenne se représente en 1906. Malgré des engagements électoraux sacrifiant peu à la facilité ou à la démagogie et mettant surtout l'accent sur les grands principes du socialisme et les réformes à accomplir dans l'ordre, il arrive nettement en tête dès le premier tour avec 9 526 voix contre 5 658 à Lecocq, 2 518 à Deschamps et 2 313 à Laville, son précédent vainqueur. Malgré la remontée du député sortant qui réunit 6 050 suffrages au second tour, Alexandre Varenne l'emporte avec 11 149 voix. Ses adversaires tirent la leçon de cet échec et savent s'unir en 1910, faisant élire, dès le premier tour, Maison, conseiller général, qui recueille 9 926 voix contre 8 182 pour Alexandre Varenne, 440 à Lamazier et 20 à Pinet. Alexandre Varenne redevenu simple militant et publiciste en renom, prépare sa revanche ; il reste en contact avec sa circonscription mais, toujours fidèle à une tactique méritoire qui lui vaudra des élections difficiles tout au long de sa carrière politique, mène une campagne digne en se plaçant à un niveau élevé.

Aux élections générales du 26 avril 1914, il arrive en tête avec 7 262 voix contre 4 639 à Mangerel, 2 985 à Pinet, 2 032 à Maymat et 1 847 à Maison, son rival heureux de 1910. Le 10 mai, avec 10 332 voix, il retrouve son siège malgré l'union tardive de ses adversaires : Mangerel a recueilli 8 550 suffrages. Les élections de 1919 ont lieu au scrutin de liste et à la représentation proportionnelle. Alexandre Varenne, tête de liste du parti socialiste, qui remporte 2 des 7 sièges du Puy-de-Dôme, est élu. Avec le bloc des gauches, son élection de 1924 est peut-être la plus large : la liste de l'union des gauches remporte la majorité absolue et tous les sièges du Puy-de-Dôme ; Alexandre Varenne est en troisième position. En 1928, on revient au scrutin d'arrondissement et la physionomie du premier tour se rapproche de celle de 1914 : Varenne 7 189 voix, Lecocq 5 281 Pinet 2 213, Andraud 1 685 et Pabiot 1 125. Au second tour, Alexandre Varenne est réélu par 9 935 voix contre 7 747 à M. Lecocq. En 1932, Alexandre Varenne réussit à faire le plein de ses voix dès le premier tour ; il est réélu avec 9 938 suffrages contre 4 262 à Clausels, 2 157 à Rance et 751 à Peynot. Mais le premier tour des élections de 1936 est plus inquiétant pour Varenne

qui, bien qu'en tête avec 5 674 voix, réussit son plus faible score. Ses adversaires le talonnent avec 4 432 voix pour Ratelade, 4 239 pour Diot, 2 623 pour Galland et 13 à Chardonnet. Le second tour est très serré. Ratelade l'emporte de 17 voix, par 8 369 suffrages contre 8 352 à Varenne et 7 à Chardonnet. L'élection de Ratelade est cependant invalidée par la Chambre des députés. Il y a lieu à de nouvelles élections mais, cette fois, Alexandre Varenne ne se représente pas.

Malgré ses nombreuses activités de militant, de publiciste et d'homme de gouvernement, Alexandre Varenne fut, tout au long de ses mandats, un député très actif. Poussé par Jaurès qui cherchait d'emblée à lui faire obtenir un succès, il monte à la tribune quelques jours après avoir fait son entrée à la Chambre et, dès lors, pendant près de trente ans de vie parlementaire, il fera parler de lui à maintes occasions, interpellant le gouvernement, soutenant ou combattant des amendements, déposant ou rapportant de très nombreux textes législatifs, prenant la parole lors des discussions budgétaires. Dans l'ensemble, ses interventions, extrêmement nombreuses, se caractérisent par leur solidité et leur aspect technique ; elles révèlent une grande connaissance des dossiers mise au service d'un tempérament généreux et clairvoyant, ce qui n'excluait pas une certaine fantaisie dans l'exposé et un humour resté légendaire.

Très vite considéré comme un spécialiste du droit électoral, Alexandre Varenne sera, pendant ses six mandats, un des membres les plus écoutés de la commission du suffrage universel où il se range résolument parmi les partisans de la représentation proportionnelle et du scrutin de liste. Il réclame également l'impression gratuite de bulletins de vote et des circulaires électorales.

Il siège avec autorité à la commission de la législation fiscale de 1906 à 1910, puis de 1914 à 1919. Il en est d'ailleurs le président au moment où Joseph Caillaux fait adopter le projet d'impôt sur le revenu pour lequel Alexandre Varenne combat depuis le début de sa carrière politique et qu'il a très vivement soutenu à la Chambre.

Au cours de cette législature, il siège également à la commission du budget puis, de 1919 à 1936, à la commission des finances.

Dès avant la guerre de 1914, Alexandre Varenne s'est intéressé de près aux questions militaires, défendant le service universel de deux ans et veillant que la qualité de l'instruction militaire ne soit pas obtenue au détriment des conditions de vie de la troupe et des réserves. Entre les deux guerres il sera, avec Briand, un partisan du désarmement général mais non unilatéral et saura réclamer, pour l'Indochine en particulier, les mesures de défenses militaires qu'il estimait indispensables.

Au cours de sa longue présence à la Chambre des députés, Alexandre Varenne siégea encore à la commission des mines durant son premier mandat, à la commission des décrets pendant la guerre 1914-1918 puis, après les hostilités, à celle des spéculations de guerre et à celle des comptes définitifs et des économies. C'est également avec la Chambre bleu horizon qu'il commence à se pencher de près sur les questions de travaux publics, s'intéressant au problème de l'amélioration des ports et à la construction de routes à grand débit, préfiguration des autoroutes et des voies rapides. Il est d'ailleurs nommé alors rapporteur du budget des Travaux publics. En 1932, il accède à la commission des travaux publics et des voies de

communications.

Mais, à partir de 1928, il rapporte de son séjour en Indochine une grande compétence dans les questions coloniales et les problèmes d'Extrême-Orient. Il met ses connaissances à la disposition de la commission de l'Algérie, des colonies et protectorats et siège à celle de la marine militaire.

De 1932 à 1936, c'est la commission des affaires étrangères qui a recours à ses lumières pour l'éclairer sur les problèmes de la Chine. En effet, ce grand parlementaire a été rapidement appelé par les hommes de gouvernement à les aider dans leur tâche.

Trop âgé à la déclaration de guerre de 1914 pour être mobilisé, il est affecté au Bureau de la censure. En 1915, Painlevé lui demande de prendre la direction de ce bureau. Sur les conseils du parti socialiste, Alexandre Varenne décline cette offre et c'est au contraire à la commission des décrets qu'il se fait le censeur vigilant du gouvernement. En 1917, Painlevé, à nouveau, lui offre le portefeuille de l'instruction publique ; bien que les socialistes aient laissé Guesde et Sembat entrer dans des gouvernements antérieurs, ils refusent et Alexandre Varenne s'incline.

Le 4 juin 1924, Alexandre Varenne est élu vice-président de la Chambre, cependant il est surtout question de lui pour une ambassade auprès des Soviets. Le projet n'aboutit pas et la Chambre le réélit à la vice-présidence le 13 janvier 1925.

Mais le 28 juillet, Painlevé nomme Alexandre Varenne gouverneur général de l'Indochine ; il le restera jusqu'en 1928. Les trois provinces annamites (Cochinchine, Annam et Tonkin) sont déjà agitées de ferments nationalistes. Alexandre Varenne fait preuve d'ordre, de méthode, de clairvoyance, d'humanité. Il s'efforce de développer les libertés politiques et individuelles, réorganise dans un sens libéral le Conseil du gouvernement, accélère la scolarisation dans le respect de la culture indigène, remet en ordre l'université de Hanoï, développe l'emploi de l'alphabet romain adapté à la langue annamite (Quoc Ngu), afin de favoriser l'enseignement de la langue locale, assainit le budget tout en accroissant les travaux publics. Le programme Doumer-Sarraut est repris : le Transindochinois, la "Route mandarine" Saïgon-Hanoï, les grandes voies de pénétration vers le bassin du Mékong sont mis en achèvement. La régularisation du Fleuve Rouge et de grands travaux d'hydraulique agricole sont poursuivis. L'assistance médicale est multipliée, le droit syndical est étendu à l'union tout entière ; les dispositions du début d'un véritable code du travail, contrôlé par l'inspection du travail, voient le jour. Le nouveau gouverneur lutte contre l'esprit de l'administration et de nombreux colons qui s'obstinent à voir dans l'indigène un inférieur. Des décrets, en 1926, ouvrent aux Indochinois, au même titre qu'aux Européens, des emplois de gestion dans l'administration française. Cela ne se fait pas sans heurts ni remous et on raconte qu'il menaça un chef de service qui avait relégué un Annamite, diplômé des Universités françaises, dans un emploi obscur, de le remplacer par sa victime. Ces réformes libérales lui valent de violentes attaques. En revanche, inquiet d'une situation militaire aux frontières peu satisfaisantes, il fait doubler les effectifs, renforcer les défenses terrestres et maritimes, renouveler et augmenter le matériel et la flotte. Parallèlement, il engage des négociations avec la Chine et le Siam et passe une série d'accords avec ce royaume.

Après son échec aux élections de 1936 et, bien qu'à titre d'ancien gouverneur il ait refusé de faire campagne en Indochine, les colons du Tonkin le prennent comme représentant au Conseil supérieur de l'Indochine. Il séjourne à cette époque en Chine et noue avec l'entourage de Tchang Kai-Chek des liens qui, plus tard, se révéleront très utiles.